

Recueil de selles : Coproculture et Examen Parasitologique des Selles (EPS)

INTERET :

La coproculture a pour objet de mettre en évidence l'agent responsable d'une diarrhée infectieuse.

PRÉCONISATIONS POUR LE PRELEVEMENT :

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques. Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement, avec un régime sans résidu la veille du recueil.

- Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon avec votre nom et prénom si cela n'a pas été fait par le laboratoire. Noter la date et l'heure du recueil.

LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS C2ENR07 « Fiche de transmission de prélèvement - correspondant » est à remplir et à redonner au laboratoire avec le flacon.

TRANSFERT AU LABORATOIRE

Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais.

LA VERSION ELECTRONIQUE EST LOI